Syndicat National CFTC Finances Publiques/ Section du Loiret

Communiqué de l'audioconférence du 25 juin 2025

Agir pour ne pas subir.

Madame Godard Devaujany, nous a convié à l'audioconférence du 25/06/2025, M. Drano était présent aussi.

1°) Création d'un Centre de Contact Amende sur Pithiviers en 2027 :

Madame Godard Devaujany a annoncé la création d'un centre de contact amende sur le site de Pithiviers, prévu pour septembre 2027, pour environ 50 agents. Ces agents dépendraient de la DRFIP du Loiret. A l'instar, d'autres créations de service, il s'agira probablement d'agents qui sortent de l'ENFIP et il y aura certainement aussi des agents contractuels.

La CFTC DGFIP Loiret a déjà eu l occasion d évoquer le manque d attractivité de certains sites du département

L implantation d un nouveau service a Pithiviers est une bonne nouvelle pour notre département et montre que le processus de démétropolisation n est pas terminé.

Au niveau communication, le maire de Pithiviers a rendu compte de cette information auprès de son conseil municipal, lundi dernier. La presse a relayé l'information par la suite. Un communiqué de presse est prévu par la Direction d'ici la fin de semaine.

Cependant la CFTC DGFIP regrette que les agents aient été informés par les journaux et demande qu une communication soit faite à l avenir en priorité auprès des agents concernés

Pour la CFTC DGFIP locale, la mise en place de ce CCAmende va permettre de pérenniser le site . De multiples questions restent en suspens comme les missions dévolues à ce nouveau service. Bien entendu, des travaux sont à prévoir notamment en matière d'aménagement interne et d'isolation. Ces points seront vus au fur et à mesure lors des instances dédiées et nous vous tiendrons informés des suites apportées à ce projet.

2°) Les mutations au niveau local : Des volumes conséquents.

Cette année, les mutations au fil de l'eau des Cadres A a engendré plus de travail au service RH. L'ensemble des cadres A ont été prévenus individuellement cependant un arrêté de publication des nominations sera diffusé très prochainement, sur Ulysse 45.

Un rappel du contexte a été fait soit 12 entrants au total, au final on devrait avoir en affectation au choix 17 affectations d'inspecteurs (entrants + les postes non pourvus au niveau national CDR, PRIE, CDL). Le turn over est important. Il est supérieur à 6 % de nos effectifs totaux de cadre A.

Concernant les mouvements B, 39 mouvements sont constatés, entrants et internes, avec un turn over entre 12 et 13 %. Pour les cadres C, 42 arrivées soit 20 % d'arrivées par rapport aux emplois globaux.

Le mouvement a été élaboré en respectant les règles statutaires. A la marge, on serait à 4 affectations ALD, (mise à la disposition de la direction) dues essentiellement à des listes de vœux courtes et d'agents qui ne bénéficiaient pas de priorités. M. Drano recommande de faire des vœux plus étendus lors des demandes de mutations.

La direction va faire son maximum pour que les mutations soient mises en ligne rapidement. M. Drano précise que les deux dernières semaines ont servies essentiellement à récupérer les documents justificatifs nécessaires à la bonne prise en compte des demandes des agents et de leurs situations.

Pour la CFTC DGFIP locale, il est nécessaire et indispensable d'avoir rapidement le maximum d'informations sur les éléments que les agents souhaitent porter à la connaissance de la direction (sur le plan personnel et professionnel) permettant ainsi une analyse plus approfondie du contexte.

Au vu de la complexité de l'exercice, M. Drano précise que nous pouvons lui faire remonter les situations d'agents.

L'équipe Locale CFTC DGFIP

Syndicat National CFTC Finances Publiques/ Section du Loiret

Communiqué de l'audioconférence du 25 juin 2025

Agir pour ne pas subir.

3°) Les recrutements contractuels :

Nous sommes sur la deuxième vague des recrutements. Deux renouvellements de contrats ont été reconduits.

La Direction pourra recruter 11 agents contractuels de niveau C. Les fiches seront publiées en juillet pour des premiers recrutements dès le 1er septembre.

M. Drano précise que s'il y a des vacataires ou des volontaires civiques qui ont donné satisfaction et qui souhaitent revenir à la DRFIP, c'est le moment de se faire connaître.

4°) Cité Coligny P348 :

Une intersyndicale aura lieu le 02 juillet avec la préfecture pour évoquer les sujets se rapportant à la cité Coligny comme la fin du P348 et le restaurant administratif entre autres sujets.

5°) Le site de la Source :

M. Drano a rappelé que la salle rafraîchie est mise à la disposition de l'ensemble des agents et que ce point a été vu avec les chefs de services.

6°) Sécurité sur les sites :

- Orléans la source : une démarche sera faite par la Direction auprès du restaurateur pour que ses clients ne stagnent et ne se garent pas devant le centre des finances publiques. La direction demande à ce que les agents restent vigilants mais à ce stade aucun élément probant permet de se rapprocher des forces de sécurité. Leurs recherches pour un nouveau site, a pour desiderata de prendre en compte ces paramètres afin qu'ils ne se reproduisent pas.

- Montargis : une voisine a déposé une main courante pour signaler des attroupements nocturnes derrière le site. Quelques jours plus tard, des lames de rasoirs nues ont été trouvées par terre. La Direction précise qu'actuellement, en journée, aucun élément probant permet de se rapprocher des forces de sécurité.

La CFTC DGFIP Loiret, à l'instar des agents du site de Montargis, rappelle que les faits inhabituels peuvent être évoqués auprès du chef de service ou des adjoints et que vous pouvez les inscrire dans le registre sécurité santé au travail mis en ligne sur Ulysse Loiret.

7°) L'accueil des nouveaux :

La CFTC DGFIP Loiret a demandé, quelle date, avait été arrêtée pour l'accueil des nouveaux, Mme Godard Devaujany a précisé que cette année, ce serait le 02/09/2025 après-midi. Les représentants du personnel devraient passer en fin d'après-midi.

Systématiquement la CFTC DGFIP, demande à ce que la rentrée des nouveaux ne se fassent pas le jour de la rentrée des classes. La direction du Loiret a pris en compte notre demande et les besoins des parents.

La prochaine audioconférence aura lieu le 03/09/2025. Soucieux, de vous donner le maximum d'informations, la CFTC DGFIP Loiret vous transmettra son compte-rendu.

En attendant, vous pouvez retrouver toutes les informations et les services proposés par la CFTC DGFIP, en cliquant sur ce QR-CODE

L'équipe Locale CFTC DGFIP